



Union Française de l'Électricité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14/12/15

L'UFE se félicite de l'adoption de l'Accord de Paris pour le climat

L'UFE se réjouit de l'adoption de l'Accord de Paris pour le climat conclu ce samedi 12 décembre, accord climatique historique fixant, à l'échelle de la planète, un objectif ambitieux pour limiter le réchauffement climatique. En particulier, l'UFE accueille positivement la référence à un objectif de maintien de l'élévation de la température « nettement en dessous de 2°C », avec une cible idéale de 1,5°C, l'inclusion d'une clause de révision quinquennale des engagements de réduction de gaz à effet de serre, ainsi que la définition d'un objectif chiffré de financement annuel d'au moins 100 milliards de dollar.

Si le niveau d'ambition est à féliciter, certains aspects de l'Accord de Paris restent insuffisants. L'UFE a déjà souligné l'importance de la tarification du carbone sur l'ensemble de la planète : des signaux de prix clairs, de long terme et appliqués à tous les acteurs conditionneront le succès de la réduction des émissions de CO₂. Bien que les Parties reconnaissent l'importance de « fournir des incitations aux activités de réduction des émissions, s'agissant notamment d'outils tels que (...) la tarification du carbone », il manque un véritable cadre de cohérence permettant l'émergence d'un signal prix carbone à l'échelle internationale.

L'UFE souhaite pour autant souligner l'importance majeure de l'accord dans la mesure où il vise à faire converger les efforts de réduction des émissions entre les pays développés, émergents ou en voie de développement. Il contribue ainsi potentiellement à réduire les différentiels de compétitivité entre pays et à envoyer un signal fort en faveur des investissements dans les technologies bas carbone. Véritable première étape politique pour une transition mondiale vers une économie décarbonée, ce texte doit être suivi d'efforts concrets par tous. Le secteur électrique français continuera son engagement dans ce sens

Contact presse : Anne CHENU
06.09.22.77.01 - 01.58.56.20.84 - anne.chenu@ufe-electricite.fr
[@ufelectricite](https://twitter.com/ufelectricite)



L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité.
Elle porte les intérêts de ses membres, producteurs, gestionnaires de réseaux, et fournisseurs d'électricité, dans les domaines social, économique et industriel.

L'électricité, c'est l'avenir !



L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle porte les intérêts de ses membres, producteurs, gestionnaires de réseaux, et fournisseurs d'électricité, dans les domaines social, économique et industriel.

L'électricité, c'est l'avenir !